



CESER Bourgogne Franche-Comté
Séance plénière du 11 septembre 2020 - Besançon
Auto-saisine

« Le numérique au service des habitants et des territoires de BFC »

Déclaration de Guy ZIMA au nom de la CGT

Le numérique a, en moins de deux décennies, complètement à la fois envahi et révolutionné nos vies. Nos rapports sociaux, nos organisations, les fonctionnements et nos repères sont remis en cause à la vitesse des évolutions technologiques, c'est-à-dire de manière exponentielle. Le rythme des changements induits n'est plus générationnel mais parfois en année ou même en mois.

Une telle évolution, ne peut être également vécue mais osciller entre espoir et contrainte. Qu'elles soient territoriales, techniques, culturelles, générationnelles, économiques, ces inégalités doivent être combattues par un accompagnement, par le maintien de l'humain et la réponse à ses besoins au centre de tout développement. Le Numérique doit être un facilitateur de notre quotidien et non un aliénateur de notre futur. Pour cela son développement doit être maîtrisé, contrôlé et au besoin, réglementé.

La question des données comme enjeu à la fois de libertés publiques mais aussi économiques doit être traitée avec la plus grande vigilance car le second aspect prend bien souvent le dessus sur le premier.

Il en va de leur utilisation comme de leur stockage avec le besoin de « data centers » indépendants des GAFAs et de tout usage mercantile et non soumis à l'extraterritorialité des lois des Etats Unis.

Pour la Bourgogne Franche Comté, ses territoires et ses habitants le numérique peut être une opportunité si les fondamentaux précités sont respectés sinon ce sont bien des risques que nous aurons à assumer. Le rapport d'auto saisine est légitimement copieux mais cette exhaustivité n'est que le reflet de l'emprise du numérique sous de nombreux aspects dans nos vies et nos territoires.

La CGT sous la réserve de ces remarques votera favorablement l'auto-saisine présentée.